

Catégorie Fidelity Valeur intrinsèque mondiale³

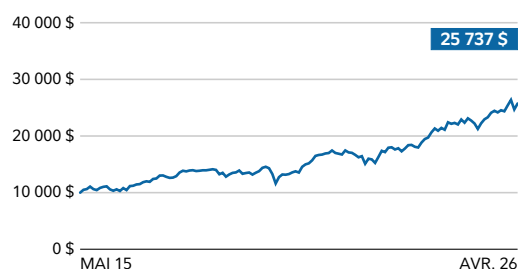
Rendement (Catégorie B)

AU 30 AVRIL 2026

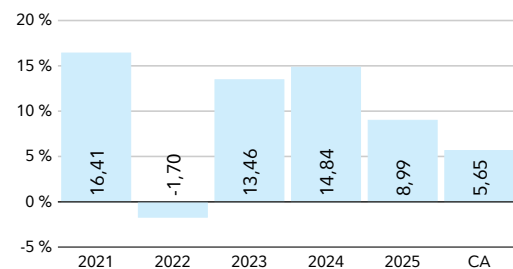
Rendement par période standard

	(%)
1 mois	4,24
3 mois	1,36
6 mois	6,50
1 an	21,12
3 ans	13,00
5 ans	9,10
10 ans	9,60
Depuis la création	8,98

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création¹



Rendement par année civile



Classification du risque



Dix principaux titres du trimestre

AU 31 MARS 2026

Wells Fargo – Produits financiers	
PG&E – Services collectifs	
Primerica – Produits financiers	
TotalEnergies – Énergie	
Performance Food Group – Produits de première nécessité	
Shell – Énergie	
GSK plc – Soins de santé	
Alimentation Couche-Tard – Produits de première nécessité	
Silgan Holdings – Matériaux	
ELANCO ANIMAL HEALTH INC – Soins de santé	
Nombre total de titres	558
Dix principaux titres – Total	8,3 %

Répartition

AU 31 MARS 2026

Composition de l'actif ² (%)	Mois en cours
Actions étrangères	96,0
Actions canadiennes	2,5
Liquidités et autres	1,6

Composition sectorielle (%)	
Industrie	20,7
Produits financiers	18,8
Consommation discrétionnaire	14,4
Technologies de l'information	10,1
Produits de première nécessité	8,5
Soins de santé	8,4
Énergie	6,9
Matériaux	6,6
Immobilier	2,2
Services collectifs	1,3
Services de communication	0,7

Composition géographique (%)	
États-Unis	46,6
Japon	13,4
Royaume-Uni	12,2
France	3,2
Canada	2,5
Suède	2,3
Corée du Sud	2,2
Chine	1,9
Italie	1,7
Taiwan	1,5

Stratégie du fonds

La Catégorie Fidelity Valeur intrinsèque mondiale vise à procurer une plus-value du capital à l'aide d'une approche de placement axée sur la valeur en cherchant à cerner le potentiel à long terme méconnu de sociétés fondamentalement solides. La Catégorie investit dans des titres qui témoignent des plus fortes convictions des gestionnaires de portefeuille; ceux-ci ont la latitude d'investir n'importe où dans le monde.

Renseignements sur le Fonds

Gestionnaires de portefeuille

Morgen Peck
Sam Chamovitz

Date de création

6 mai 2015

VL – Catégorie B

22,27 \$ (au 30 avril 2026)

Actif combiné (toutes les séries)

1,6 milliard \$
(au 31 mars 2026)

Ratio des frais de gestion – Catégorie B

2,22 % au 30 novembre 2025

Codes du Fonds

DOLLAR CANADIEN

Série A :	FSD	2919
	FSR	2920
	FSR2	2921

Série B : FSI 2928

Série F : SF 2931

Série T8 : FSD 2925

FSR 2926

FSR2 2927

Série S8 : FSI 2930

Série F8 : SF 2933

Série T5 : FSD 2922

FSR 2923

FSR2 2924

Série S5 : FSI 2929

Série F5 : SF 2932

DOLLAR AMÉRICAIN

Série A : FSD 2934

FSR 2935

FSR2 2936

Série B : FSI 2943

Série F : SF 2946

Série T8 : FSD 2940

FSR 2941

FSR2 2942

Série S8 : FSI 2945

Série F8 : SF 2948

Série T5 : FSD 2937

FSR 2938

FSR2 2939

Série S5 : FSI 2944

Série F5 : SF 2947

¹ Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit. ² Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures/inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Des îlots, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %. ³ Depuis le 2 juillet 2021, le Fonds n'accepte plus de nouvelles souscriptions ni d'échanges dans les régimes enregistrés, à l'exception des : i) opérations systématiques existantes; et ii) nouvelles souscriptions effectuées au moyen d'un compte discrétionnaire qui est géré par un gestionnaire de portefeuille autorisé à effectuer des opérations discrétionnaires pour le compte de ses clients, et ce, si le Fonds était détenu au sein d'un portefeuille modèle ou programme de répartition de l'actif discrétionnaire ou de tout autre produit de placement semblable avant le 2 juillet 2021. Votre courtier ou conseiller doit nous informer que votre compte satisfait les conditions prévues au sous-paragraphe ii) ci-dessus afin que nous puissions traiter la souscription dans le Fonds. Vous ne pouvez pas souscrire des titres de ce Fonds dans un régime enregistré. Vous pourriez plutôt souscrire des titres du Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale.

© 2026 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR LLC.

La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit.